



Avis pour l'enquête publique de la modification du PLU

Objet et dates de l'enquête sur la modification du PLU

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification N°4 PLU de la commune de LAMURE SUR AZERGUES pour une durée de 30 jours consécutifs, à partir du 12 juin 2021 à 09 h 00 jusqu'au 12 juillet 2021 à 16 h 00 inclus.

Décision pouvant être adoptée au terme de l'enquête

Au terme de l'enquête, le projet de modification N°4 PLU, éventuellement amendé, sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le projet de modification N°4 porte sur :

- L'urbanisation de la zone « Les Roches » et son encadrement par une OAP qui ne correspond plus aux attentes de la collectivité et des habitants (principes de voirie, les stationnements, la répartition des typologies de logements...).
- La suppression des secteurs Nh pour les intégrer à la zone N ou A ;
- L'évolution des bâtiments à usage d'habitation et des activités autres qu'agricole en zones naturelles et agricoles et notamment le repérage de bâtiments pouvant faire l'objet de changement de destination ;
- L'évolution du règlement et notamment les articles 7 « implantation par rapport aux limites séparatives », l'article 2 de la zone Ua autour de la question du linéaire commercial, l'article 4 des zones au sujet du raccordement à l'assainissement collectif, l'article 13 concernant la production d'espaces verts commun dans les opérations d'ensemble.
- La reprise du secteur Nt correspondant au camping afin qu'une erreur de zonage intervenue lors de l'élaboration du PLU soit rectifiée et que la zone Nt corresponde bien au périmètre du camping existant.

Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur Régis MAIRE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision de M. le Président du Tribunal Administratif de Lyon en date du 6 Mai 2021.

Durée de l'enquête publique et modalités de mise à disposition du dossier au public

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de LAMURE SUR AZERGUES.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier papier aux jours et heures ci-après :

- Les lundis de 14 h 00 à 16 h 00 (ouverture exceptionnelle)
- Du mardi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 00
- Les samedis de 09 h 00 à 12 h 00

et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de LAMURE SUR AZERGUES à l'adresse suivante : « Mairie de LAMURE SUR AZERGUES – À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (avec mention « Ne pas ouvrir ») – 13 Place de la Mairie, 69870 LAMURE SUR AZERGUES ».

Les observations du public pourront être faites par voie électronique en les adressant à l'adresse mail suivante mairie@lamuresurazergues.com

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors des permanences suivantes en mairie de LAMURE SUR AZERGUES :

- Vendredi 25 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
- Mercredi 30 juin 2021 de 14 h 30 à 17 h 00
- Samedi 10 juillet 2021 de 09 h 00 à 12 h 00

Adresse du site internet sur lequel le dossier peut être consulté :
<https://lamuresurazergues.com>

Fait à LAMURE SUR AZERGUES,
Le Maire
Marc DESPLACES

